

Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T. de Schiltigheim - Site de Sélestat - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

I.U.T. de Schiltigheim - Site de Sélestat - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage (39615)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
I.U.T. de Schiltigheim - Site de Sélestat - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage (39615)	Jury par défaut	Tous les candidats	16	471	8

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Evaluations	Bulletins, Fiche avenir, résultats anticipés du bac	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations	Bulletins, Fiches avenir	Très important
Savoir-être	Comportement et attitude	Remarques dans les bulletins et la fiche avenir, comportement lors de l'entretien	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des disciplines et du programme, motivation	Projet professionnel motivé. Entretien	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Implication dans des activités extrascolaires, stages ou expériences déjà acquises	Dossier Parcoursup. Entretien	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)

Série STMG

- Msn/ Gestion et Finance (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les résultats académiques des étudiants (les notes) qui subissent d'un traitement algorithmique nous aident, d'une part, à présélectionner les candidats qui bénéficieront d'un examen détaillé de leur dossier et, d'autre part, ils rentrent dans le calcul des points dossiers. L'évaluation qualitative des dossiers donne lieu à une note attribuée par les enseignants chargés d'analyser le dossier. Cette note est également pris en compte dans le calcul des points dossiers.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien que les résultats académiques restent un élément important de sélection du dossier, les candidats doivent savoir que nous portons une attention toute particulière à leur attitude vis à vis du travail et à leur comportement général en cours (présence en cours, respect vis à vis des enseignants et de la classe). Nous encourageons les lycéens à bien se renseigner sur notre formation de manière à être en mesure de rédiger un projet professionnel cohérent par rapport à leur choix de formation.

Signature :

Philippe KERN,

Directeur de l'établissement I.U.T. de Schiltigheim -
Site de Sélestat